



# Communiqué de presse

Lundi 21 mars 2011

Infrastructures

## Pont Maréchal Leclerc à Olivet : travaux de réalisation d'une passerelle piétons / cycles

*Les travaux de réalisation de la passerelle accolée au pont Maréchal Leclerc sont bien avancés. Ce lundi 21 mars, l'ensemble des partenaires et des riverains du projet étaient invités à emprunter pour la première fois la nouvelle passerelle piétons/cycles.*

*Aménagée en encorbellement sur la partie aval du pont, cette passerelle permettra un franchissement sécurisé du Loiret pour les piétons, les cyclistes et les personnes à mobilité réduite.*

### UN PROJET ARCHITECTURAL HARMONIEUX

D'une longueur de 307 m, la passerelle a été conçue pour s'intégrer harmonieusement dans son environnement et répondre aux contraintes d'un site classé comme Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP). Elle offrira, de plus, aux promeneurs un espace protégé au cœur d'un site répertorié au patrimoine mondial de l'Unesco.

La structure porteuse de la future passerelle se compose d'une succession de **12 arcs métalliques** fins prenant appui sur les avant-becs en maçonnerie du pont Maréchal Leclerc. Le mouvement des arcs accompagnera l'architecture globale du pont en pierre de taille datant de 1870.

D'une largeur utile de 2,30 m, la passerelle permettra un franchissement du Loiret protégé de la circulation automobile. Elle garantira un confort optimal des cyclistes et des promeneurs, avec l'aménagement de plates-formes d'accès en enrobés sur les rives droite et gauche, et la pose d'un revêtement bois au sol.

### UN PROJET D'AMENAGEMENT GLOBAL

La traversée du pont Maréchal Leclerc a été identifiée par l'AggLO et la Ville d'Olivet comme un axe intercommunal prioritaire reliant les centres-villes d'Olivet et d'Orléans. Bientôt, la passerelle offrira aux cyclistes un franchissement sécurisé du Loiret. Ce projet va permettre d'assurer un meilleur partage de la voirie et s'inscrit dans le cadre d'une politique volontariste pour promouvoir la pratique du vélo.

### **Contacts presse**

**Aline MICHAUD**, Chargé de communication Infrastructures / déplacements - AggLO

Tél. : 02 38 78 77 28 / Fax : 02 38 78 49 01 – amichaud@agglo-orleans.fr

**Sophie CAZIN**, Directrice de la communication - Ville d'Olivet

Tél : 02 38 69 83 07 - s.cazin@mairie-olivet.com



La ville d'Olivet a saisi l'opportunité de ce grand chantier pour réaménager dans le même temps son entrée de ville, avenue du Loiret.

Des itinéraires vélo, de part et d'autre de la chaussée, ont été créés ainsi que de nouvelles places de stationnement. L'éclairage public a été remplacé par un système à LED plus respectueux de l'environnement. Les trottoirs ont par ailleurs été totalement refaits et l'aspect paysager valorisé avec la plantation de 90 platanes de grande taille. Les travaux s'achèveront en mai par la réalisation d'un revêtement acoustique, financé par le Conseil général, dont le principal bénéficiaire est d'atténuer sensiblement les bruits de roulement des véhicules afin de préserver la quiétude des riverains.

Un autre chantier s'est ouvert mi-mars à la tête nord du pont Maréchal Leclerc avec la pérennisation de l'aménagement du giratoire de l'Horloge Fleurie dans lequel sera intégré une piste cyclable à double sens, séparée de la chaussée, afin d'assurer une continuité cyclable entre les quartiers du Val et le centre-ville. Le projet en cours sera complété par la création de nouveaux espaces verts à proximité immédiate de l'Horloge fleurie. Le chantier sera terminé pour la réouverture du pont.

Il est enfin prévu une réhabilitation de la tête sud du pont, rue Marcel Belot, dans le prolongement des travaux de la tête nord, portant entre autres sur de la restructuration de places de stationnement, la réfection des trottoirs et la plantation d'arbres.

#### **UN CHANTIER LABELLISE « CHANTIER BLEU »**

Le chantier de la passerelle piétons/cycles du Pont Maréchal Leclerc a obtenu en mars 2011 le label « Chantier bleu ». Le label Chantier bleu a été créé par Bouygues Construction dans le cadre de la politique de développement durable du groupe. Il vise à reconnaître les chantiers exemplaires en matière de Qualité, de Sécurité et de respect de l'Environnement (QSE).

Chaque chantier est ainsi audité sur la base de treize critères QSE. Lorsque le chantier satisfait à 100% des critères de contrôle, le label est attribué par la direction générale de l'entreprise. Des audits de contrôle sont effectués durant toute la durée du chantier.

Le label Chantier Bleu permet de mobiliser les équipes travaux et partenaires sous-traitants autour de trois axes forts : la qualité produit, la sécurité (absence d'accidents du travail, propreté du chantier, stockage des produits dangereux, équipements de sécurité...) et le respect de l'environnement (équipement économe en énergie, en eau...). Cette démarche trouve pleinement son sens dans le cas particulier de la réalisation de la passerelle, compte tenu de l'environnement d'exception et des contraintes du site (travaux réalisés au dessus du Loiret, environnement urbain, proximité immédiate des riverains, maintien des circulations piétonnes et véhicules).

***L'attribution du label s'est concrétisée, ce jour, par la remise symbolique du drapeau portant le Label, qui a été hissé sur le chantier, en présence des partenaires, de l'équipe travaux et des riverains.***

#### **CALENDRIER DES TRAVAUX ET CONSEQUENCES SUR LA CIRCULATION**

La passerelle piétons/cycles sera finalisée début avril.

Actuellement, l'équipe travaux réalise les derniers réglages de garde-corps, l'ajustement des lames de bois du platelage qui jalonnent la passerelle, et les finitions de peintures.

Parallèlement, les travaux de rénovation du pont historique se poursuivent :

- rénovation des pierres de corniche
- mise en place de nouvelles bordures calcaire sur les trottoirs
- aménagement de la tête sud de la passerelle
- mise en place d'une nouvelle chaussée



## FINANCEMENT ET PARTENAIRES

Le pont Maréchal Leclerc se situe sur la commune d'Olivet, cependant il demeure la propriété du Conseil général du Loiret (RD 920). Afin d'optimiser les différentes phases travaux sur le site, l'Agglo procède, pour le compte du Conseil général du Loiret, à une rénovation du pont (voirie, trottoirs, corniches et garde-corps). Une convention a ainsi été signée avec le Conseil général pour que les travaux de construction de la passerelle et ceux de réhabilitation du pont soient réalisés sous maîtrise d'ouvrage unique Agglo.

- **Maîtrise d'ouvrage** : Agglo
- **Maîtrise d'œuvre** : Groupement Jean Muller International et Strates
- **Entreprises** : DV construction (génie civil), VSL France (tirants d'ancrage), Les Méalliers Corréziens (charpente métallique), Colas Centre ouest, BTPI.
- **Coût des travaux** : 3 280 000 €
- Construction de la passerelle – **Agglo** : 2 540 000 € TTC
- Remise en état du pont - **Conseil général du Loiret** : 740 000 € TTC

La **Ville d'Olivet** a procédé à la déviation des réseaux en 2007 : 74 500 € TTC (hors projet)

La réalisation de la passerelle du Pont Maréchal Leclerc bénéficie par ailleurs d'un financement :

- de la **Région Centre** à hauteur de 720 000 € au titre du Contrat régional d'agglomération,
- du **Conseil général du Loiret** à hauteur de 180 000 €.